
Résumé de recherche

Réalisé par l'Institut de coopération pour l'éducation
des adultes dans le cadre de la Campagne *Accès-
formation pour les adultes*

STATISTIQUE CANADA. *Apprentissage et réussite. Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada*, Ottawa, 2001, 104 p.

APPRENTISSAGE ET RÉUSSITE

L'économie du 21^e siècle réclame des compétences accrues des travailleuses et des travailleurs. Ceci engage notre société à s'ajuster rapidement à cette nouvelle situation.

Bien que la population active soit relativement instruite, il demeure essentiel de renouveler sa base de connaissances et de lui permettre d'acquérir de nouvelles compétences. Pour ce faire, il faut miser sur l'éducation des adultes et la formation continue. Il faut également comprendre les facteurs qui influencent les individus et les entreprises dans leur choix de formation.

Réalisée en 2001 à partir des données de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA), le rapport *Apprentissage et réussite* de Statistique Canada présente une analyse de l'offre et de la demande d'éducation et de formation des adultes au Canada.



1. AU SUJET DE L'ÉÉFA

L'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (ÉÉFA) a permis de mesurer la participation des adultes de 25 ans et plus à des activités de formation au cours de l'année 1998.

Collecte des données ✓ Janvier 1998.

Population cible ✓ Les Canadiens de 25 ans et plus.

Les élèves de 17 à 19 ans inscrits à un programme de niveaux primaire et secondaire, de même que les étudiants de 17 à 24 ans inscrits à un programme de niveau postsecondaire étaient exclus.

Par contre, l'enquête incluait les étudiants recevant une aide de leur employeur.

Taille de l'échantillon ✓ 39 217 individus.

L'échantillon pancanadien exclut le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

Un bloc de questions portait sur la participation à des cours et des programmes de formation. Voici les principales définitions utilisées par l'ÉÉFA :

Cours et programmes Il s'agit d'activités de formation structurées suivies pour des raisons liées à l'emploi ou par intérêt personnel.

Ces activités d'enseignement formelles mènent à une forme de reconnaissance officielle et elles ont un plan structuré et établi et des objectifs clairs visant à développer des habiletés et des compétences.

2. OFFRE ET DEMANDE EN ÉDUCATION ET EN FORMATION DES ADULTES

2.1 Niveau de scolarité des Canadiens

- ⇒ En 1995, le Canada consacrait 7,3 % de son PIB au soutien des établissements d'enseignement. Des pays de l'OCDE, seul le Danemark dépassait le Canada avec 8,5 %. La moyenne des pays de l'OCDE s'élevait à 5,9 %.
- ⇒ En 1996, 48 % des adultes de 25 à 64 ans avaient terminé un programme d'enseignement tertiaire. Ce taux était de 34 % aux États-Unis et la moyenne des pays de l'OCDE s'élevait à 23 %.

2.2 Taux de participation à des activités de formation

- ⇒ En 1997, 27,7 % des adultes ont participé à une activité de formation sous une forme ou sous une autre :
 - ↳ > 21,1 % à des programmes liés à l'emploi;
 - ↳ > 23,7 % à des programmes appuyés par l'employeur;
 - ↳ > 14,1 % à des programmes non appuyés par l'employeur;
 - ↳ > 9,8 % à des programmes par intérêt personnel.
- ⇒ La participation au Québec s'élevait à 20,6 %. À l'exception de Terre-Neuve, où la participation s'élève à 18,6 %, le Québec affiche un retard par rapport aux autres provinces (tableau 1).

TABLEAU 1

Participation totale à la formation selon province, 1997	
Québec	⇒ 20,6 %
Terre-Neuve	⇒ 18,6 %
Île-du-Prince-Édouard	⇒ 22,2 %
Nouveau-Brunswick	⇒ 23,4 %
Manitoba	⇒ 27,6 %
Saskatchewan	⇒ 28 %
Nouvelle-Écosse	⇒ 28,8 %
Ontario	⇒ 30,8 %
Alberta	⇒ 31,1 %
Colombie-Britannique	⇒ 31,9 %
Moyenne canadienne	⇒ 27,7 %

2.3 Durée des études

- ⇒ En ce qui concerne la durée des études, les apprenants du Québec effectuaient en moyenne 234 heures de participation, comparativement à 209 heures pour la moyenne canadienne.
- ⇒ La moyenne d'heures consacrées à la formation au Québec (48 heures) est cependant sous la moyenne canadienne (58 heures).

TABLEAU 2

Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation par participant et par habitant, selon la province, 1997		
HEURES PAR PARTICIPANT	PROVINCES	HEURES PAR HABITANT
234	Québec	48
209	Canada	58
307	Terre-Neuve	57
192	Île-du-Prince-Édouard	43
184	Nouvelle-Écosse	53
221	Nouveau-Brunswick	52
207	Ontario	64
180	Manitoba	50
177	Saskatchewan	50
199	Alberta	62
200	Colombie-Britannique	64

2.4 Caractéristiques de la demande

La demande a été étudiée à partir de cinq caractéristiques, à savoir le sexe, le niveau de scolarité, l'âge, la situation par rapport à l'activité et les caractéristiques de l'emploi.

2.4.1 La participation selon le sexe

- ⇒ Le taux de participation global varie peu selon le sexe, quoique la participation des femmes soit légèrement plus élevée.
- ⇒ Ces dernières entreprennent plus souvent une formation par intérêt personnel et elles sont moins soutenues par un employeur pour leur formation que les hommes.

TABLEAU 3

Participation à l'éducation et à la formation des adultes selon le sexe, 1997		
FEMMES		HOMMES
28,6 %	Participation totale	26,8 %
20,6 %	Formation liée à l'emploi	21,6 %
12 %	Formation par intérêt personnel	7,5 %
24 %	Formation appuyée par l'employeur	23 %
16,7 %	Formation non appuyée par l'employeur	11,3 %

2.4.2 La participation selon le niveau de scolarité

- Plus une personne est scolarisée, plus grandes sont ses chances de participer à une formation.

TABLEAU 4

Participation à l'éducation et à la formation des adultes selon le niveau de scolarité, 1997

	Quotient de probabilité	Participation totale	Liée à l'emploi	Intérêt personnel	Appuyée par l'employeur	Non appuyée par l'employeur
Diplôme universitaire	7,55	48 %	37,3 %	17,8 %	35,7 %	24 %
Études universitaires partielles	5,28	39,2 %	28,2 %	15,2 %	27,1 %	22,5 %
Diplôme collégial	5,28	39,2 %	31,3 %	13,1 %	30,1 %	18,9 %
Études postsecondaires partielles	4,78	36,9 %	29,4 %	11,6 %	27,7 %	19,5 %
Certificat professionnel	2,77	25,3 %	19,9 %	7,5 %	21,8 %	10,9 %
Diplôme d'études secondaires	2,28	21,8 %	16 %	7,5 %	17,7 %	10,5 %
Études secondaires non terminées	1	10,9 %	6,8 %	4,8 %	9,6 %	7,1 %

- Un diplômé universitaire a 7,5 fois plus de chances de participer à une formation qu'un adulte n'ayant pas terminé ses études secondaires.
- De même, un titulaire d'un diplôme d'études collégiales a 5,3 fois plus de chances de participer à une formation qu'un adulte n'ayant pas terminé ses études secondaires, alors que le titulaire d'un diplôme d'études secondaires aura 2,3 fois plus de chance de participer.
- Au Québec, les titulaires d'un diplôme universitaire sont 4 fois plus susceptibles de participer à une activité de formation. C'est moins que partout au Canada, où le quotient est supérieur à 5. En Atlantique, ce quotient de probabilité est de 7,5. Seule l'Alberta fait exception avec un quotient de probabilité de 3,4.

2.4.3 La participation selon l'âge

- ↪ Plus un adulte est jeune, plus large sera sa participation à des activités de formation.
- ↪ Les principales raisons de participer à des activités de formation sont liées à l'emploi, même pour les 55-64 ans.
- ↪ L'âge et le niveau de scolarité sont les meilleurs indices pour prédire la participation à l'éducation des adultes.

TABLEAU 5

Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes et nombre moyen d'heures consacrées aux études par année selon le groupe d'âge, 1997

TAUX DE PARTICIPATION	GROUPES D'ÂGE	HEURES D'ÉTUDES PAR ANNÉE
39,5 %	17 à 24 ans	451
38,6 %	25 à 34 ans	272
33,6 %	35 à 44 ans	157
30,3 %	45 à 54 ans	106
14,6 %	55 à 64 ans	49
5 %	65 ans et plus	43

2.4.5 La participation selon la situation au regard de l'activité

- ↪ La participation à des activités de formation est plus forte chez les adultes en emploi.
- ↪ Un chômeur à long terme sur cinq a suivi une formation liée à l'emploi.
- ↪ Les chômeurs de plus de 45 ans participent moins à la formation. Si le taux de participation des chômeurs de 17 à 44 ans est supérieur à 24 %, il glisse à moins de 20 % chez les chômeurs de 45 à 64 ans.

2.4.5 La participation selon les caractéristiques de l'emploi

- ↪ La participation des employés du secteur public est plus grande et bénéficie plus souvent de l'appui de l'employeur que dans le secteur privé.
- ↪ Le taux de participation global est plus élevé dans les entreprises qui comptent plus de 100 employés (33 % et plus) que dans les petites entreprises de moins de 20 personnes (16,4 %).
- ↪ Le pourcentage de travailleurs qui ont accès à une formation appuyée par l'employeur est élevé dans les domaines suivants : éducation, santé et bien-être (33,9 %), finance, assurance et immobilier (37,7 %), administration publique (41 %) et services publics (44,1 %).
- ↪ Les travailleurs autonomes ont moins accès à la formation.

2.5 Caractéristiques de l'offre

2.5.1 Les fournisseurs

- ↳ Les établissements d'enseignement jouent un rôle de premier plan. Ils offrent 75,3 % des programmes et 26,1 % des cours liés à l'éducation et à la formation des adultes.
- ↳ Les employeurs offrent 22,3 % des cours liés à l'éducation et à la formation des adultes, tandis que l'offre des fournisseurs privés s'élève à 20 %.

2.5.2 Les moyens pédagogiques utilisés

- ↳ L'enseignement traditionnel en salle de classe domine : 94,2 % dans les établissements d'enseignement et 87,9 % pour les employeurs et les fournisseurs privés.
- ↳ L'utilisation de documents à lire occupe une place importante dans les établissements d'enseignement (30,9 %). Elle est encore plus importante chez les fournisseurs privés (43,4 %) et les employeurs (37,8 %).
- ↳ Dans l'ensemble, les logiciels d'enseignement sont peu utilisés par les établissements d'enseignement (13,8 %), les employeurs (14,8 %) et les fournisseurs privés (13,5 %).

2.5.3 La perception de l'utilité de l'éducation et de la formation des adultes

- ↳ Une majorité d'adultes affirment mettre en application au travail les connaissances acquises à l'occasion d'un cours ou d'un programme de formation.

2.5.4 Le soutien financier

- ↳ Les employeurs et l'autofinancement sont les principales sources de soutien des apprenants adultes.
- ↳ Les femmes doivent davantage compter sur l'autofinancement que les hommes.
- ↳ L'employeur accordait un soutien financier à 63 % des participants à un cours et il était le seul soutien de 45,9 % des participants (1997).
- ↳ 63,4 % des participants à un programme de formation ont recours à l'autofinancement, l'employeur ne soutenant que 10,9 % des participants à un programme de formation.
- ↳ À 6,9 %, l'appui du gouvernement demeure marginal. Ceci dit, un chômeur sur quatre (24,4 %) a reçu un soutien financier du gouvernement en 1997.

TABLEAU 6

Répartition des sources de financement pour les cours et les programmes, 1997

PROGRAMMES	SOURCES DE FINANCEMENT	COURS
0,9 %	Syndicat ou organisme prof.	3 %
17,5 %	Gouvernement	6,9 %
63,4 %	Participant	29,1 %
10,9 %	Employeur seulement	45,9 %
22,2 %	Employeur et autres	63 %

- ⇒ À l'exception du Québec, les employeurs accordaient en 1997 un soutien financier à plus de la moitié des apprenants adultes.

2.5.5 Comment l'employeur appui-t-il la formation?

- ⇒ L'appui d'un employeur à un cours de formation prendra la forme du paiement des frais de scolarité (87,3 %) et du matériel scolaire (79,7 %), d'un congé rémunéré (73,9 %) ou encore de la fourniture de locaux (66,2 %) et de l'organisation de la formation (62,8 %).
- ⇒ L'appui d'un employeur à un programme de formation prendra la forme du paiement des frais de scolarité (58,8 %) et du matériel scolaire (44,8 %), d'un congé rémunéré (36,5 %) ou non rémunéré (34,6 %) et de la fourniture de locaux (31,2 %).
- ⇒ Les travailleurs à temps plein ont plus de chances de voir leurs frais de scolarité payés par l'employeur que les autres travailleurs (86 % contre 61 %) ou encore d'obtenir un congé rémunéré ou non rémunéré (73 % contre 18 %).

2.6 Les obstacles à la participation

- ⇒ Le manque de temps est l'obstacle lié à la situation de vie d'une personne le plus souvent mentionné, que ce soit à cause du travail ou d'obligations familiales.
- ⇒ Le coût d'un programme et le fait qu'il soit offert à un moment ou à un endroit peu pratique sont les obstacles liés aux institutions les plus souvent cités.
- ⇒ La santé est l'obstacle lié aux attitudes de l'individu le plus souvent citée. Les femmes citent cet obstacle plus souvent que les hommes.
- ⇒ On observe que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à citer des obstacles comme les obligations familiales et l'absence d'un service de garde pour les enfants.

3. TENDANCES RELATIVES À L'APPRENTISSAGE DES ADULTES

3.1 L'intensité de la formation

- ⇒ Au cours des années 1990, l'intensité de la formation a augmenté. En effet, le nombre moyen d'heures de participation par habitant est passé de 43 à 58 par année, entre 1991 et 1997, tandis que le nombre moyen d'heures de participation par participant passait de 149 à 209 durant la même période.
- ⇒ Tout au long des années 1990, de 41 à 46 % des participants ont suivi 30 heures de formation ou moins.

3.2 Le sexe

- ⇒ Les différences quant aux taux de participation des femmes et des hommes sont minimes.
- ⇒ Ceci dit, les femmes qui possèdent un diplôme universitaire participent plus souvent à l'éducation des adultes que les hommes ayant fait les mêmes études.

3.3 L'âge

- ⇒ En 1997, les plus de 55 ans participaient moins à l'éducation des adultes que les générations plus jeunes (14,6 % pour les 55 ans et plus contre plus de 30 % pour les 54 ans et moins).
- ⇒ Au plan de l'intensité de la formation, les jeunes adultes de 17 à 24 ont reçu le volume le plus élevé d'éducation et de formation en 1997 avec une moyenne de 451 heures de formation (contre moins de 50 heures pour les 55 ans et plus).

TABLEAU 7		
Nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation par participant et par habitant, selon les groupes d'âge, 1997		
PAR PARTICIPANT	GROUPES D'ÂGE	PAR HABITANT
451	17 à 24 ans	178
272	25 à 34 ans	105
157	35 à 44 ans	53
106	45 à 54 ans	32
49	55 à 64 ans	7
43	65 ans et plus	2

- ⇒ La participation des travailleurs en emploi de 35 à 44 ans a diminué de 6 % entre 1993 et 1997.

- ⇒ Le taux de participation des 17 à 24 ans a légèrement augmenté entre 1993 et 1997, de 41,1 % à 43,1 %.
- ⇒ Au cours des années 1990, les travailleurs en emploi de 55 ans et plus ont moins participé à l'éducation des adultes que les autres groupes d'âge en emploi.
- ⇒ Le soutien des employeurs à la formation diminue à mesure que les travailleurs avancent en âge.
- ⇒ Une personne sur quatre (25,6 %) en emploi est soutenue par son employeur. Ce pourcentage glissa à 15,5 % pour les travailleurs de 55 ans et plus.

3.4 La participation selon le niveau de scolarité

- ⇒ Les adultes dont le niveau de scolarité est élevé participent plus à des activités de formation.
- ⇒ La participation des personnes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires est nettement plus faible : 5 % dans le cas d'une 8^e année d'études et entre 15 et 20 % avec des études secondaires partielles ou complétées.
- ⇒ On observe des taux élevés pour les titulaires d'un diplôme universitaire (43,6 %), les personnes qui ont fait des études postsecondaires partielles (35,9 %) et celles qui détiennent un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (31 %).
- ⇒ Ceci dit, entre 1993 et 1997, les taux de participation des personnes qui ont fait des études postsecondaires partielles ou complètes ont subi une baisse marquée (de 4 à 6 %). Cette diminution inquiète quant au maintien des compétences de ces personnes.

TABLEAU 8

Variation des taux de participation selon le niveau de scolarité entre 1983 et 1997

	1983	1984-1985	1989-1990	1991	1993	1997
8^e année ou moins	4,9 %	3,8 %	3,5 %	5,2 %	5,9 %	5 %
Études secondaires partielles	--	--	8,3 %	16,7 %	16 %	15 %
Diplôme d'études secondaires	16,8 %	12 %	17,1 %	28,4 %	25,8 %	21,8 %
Études postsecondaires partielles	35,3 %	32,3 %	31,4 %	42,2 %	46,6 %	36,9 %
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	36 %	29,9 %	28,3 %	37,5 %	39,6 %	33,7 %
Diplôme universitaire	44,3 %	35,4 %	37,8 %	52,9 %	52 %	48 %
Total	20,6 %	17,4 %	19 %	28,9 %	30,3 %	27,7 %

3.5 Éducation et formation liées à l'emploi

- ⇒ La proportion des membres de la population active qui ont participé à des activités de formation liées à l'emploi est demeurée relativement stable entre 1991 et 1997, passant de 31,7 % à 29,4 %.
- ⇒ La participation des gestionnaires et des professionnels est deux fois plus élevée que celle des cols bleus (40,9 % contre 19,8 %, en 1997). La participation de cette catégorie de cols blancs a malgré tout connu une baisse entre 1991 et 1997, passant de 46,1 % à 40,9 %.
- ⇒ La participation des travailleurs de bureau ou de vente est demeurée stable durant la période 1991-1997, ne glissant que de 26,8 % à 25 %.
- ⇒ La participation des cols bleus est demeurée relativement stable durant la période 1991-1997, passant de 21,2 % à 19,8 %.

TABLEAU 9

Variation des taux de participation selon les groupes de professions (cols bleus et cols blancs seulement), entre 1991 et 1997			
	1991	1993	1997
Cols blancs - Gestionnaires et professionnels	46,1 %	43,8 %	40,9 %
Cols blancs - Travail de bureau et vente	26,8 %	26,6 %	25 %
Cols bleus	21,2 %	21,8 %	19,8 %
Total	31,7 %	31,4 %	29,4 %

- ⇒ Selon les groupes de professions, on observe des baisses de participation durant la période 1991-1997.
- ⇒ Les plus fortes baisses touchent les enseignants (-10 %) ainsi que les scientifiques, les ingénieurs et les mathématiciens (-6 %).
- ⇒ La participation à des activités de formation a augmenté dans trois groupes de professions liés aux services à la communauté et aux individus (+1,1 %), aux industries primaires (+1,4 %) et aux industries manufacturières et de transformation (+0,8 %).

TABLEAU 10

Variation des taux de participation selon les groupes de professions (tous les groupes), entre 1991 et 1997			
	1991	1993	1997
Gestion, administration et autres	42,7 %	43,2 %	38,9 %
Sciences, génie et mathématiques	52,8 %	50 %	46,6 %
Sciences sociales et religion	53,7 %	52 %	48,8 %
Enseignement et autres	53 %	42,8 %	42,6 %
Santé et médecine	46,7 %	44,5 %	42,1 %
Arts, littérature et loisirs	27 %	25,5 %	22,8 %
Travail de bureau	31,1 %	29,6 %	27,1 %
Ventes	25,8 %	27,4 %	24,9 %
Services à la communauté et aux individus	21,6 %	22,2 %	22,7 %
Industries primaires (agriculture, pêche, foresterie, mine, etc.)	14,5 %	15,6 %	15,9 %
Industries manufacturières et de transformation	20,5 %	24,8 %	21,3 %
Construction et transport	24,4 %	19,3 %	20,3 %
Manutention et autres occupations	21 %	26,7 %	17,1 %
Total	31,7 %	31,4 %	29,4 %

- ⇒ Tout comme c'est le cas pour les groupes de professions, la participation est à la baisse dans presque tous les secteurs d'activités. Le secteur des transports fait exception.
- ⇒ Durant la période 1991-1997, la participation est systématiquement plus forte chez les travailleurs du secteur financier et du secteur des services privés et publics. Ces deux secteurs comptent une majorité de cols blancs.
- ⇒ Pour certains secteurs, la baisse de la participation pourrait être attribuée à la venue des nouvelles technologies introduites au début des années 1990. Le besoin en formation s'atténue une fois que les travailleurs maîtrisent ces technologies.

TABLEAU 11

Variation des taux de participation selon les groupes d'industries, entre 1991 et 1997			
	1991	1993	1997
Industries primaires	19,6 %	20,8 %	20,3 %
Industries manufacturières	26,3 %	26,8 %	23,6 %
Services publics et construction	31 %	25,2 %	24,1 %
Commerce	23,1 %	25,8 %	22 %
Transport	26,6 %	26,7 %	31 %
Finance	42 %	44,1 %	41 %
Services privés et publics	37,6 %	35,9 %	34 %
Total	31,7 %	31,4 %	29,4 %

3.6 Soutien de la formation par l'employeur

- ⇒ Les taux de participation à la formation appuyée par l'employeur sont demeurés constants durant la période 1991-1997.
- ⇒ Le soutien de l'employeur pour les femmes a légèrement augmenté entre 1991 et 1997.
- ⇒ La durée moyenne, par participant, de la formation reçue sans le soutien de l'employeur est du double de la formation soutenue par l'employeur.
- ⇒ Le nombre d'heures moyen de formation a augmenté régulièrement depuis 1991.

TABLEAU 12

Variation du nombre moyen d'heures de formation appuyée et non appuyée par l'employeur entre 1991 et 1997

	1991	1993	1997
Formation appuyée par l'employeur	76	85	114
Formation non appuyée par l'employeur	181	203	378
<i>Total</i>	<i>149</i>	<i>165</i>	<i>209</i>

3.7 Taille de l'entreprise

- ⇒ La participation est considérablement plus élevée dans les entreprises de 100 employés et plus.
- ⇒ La participation au sein des entreprises de 500 employés ou plus était de plus du double de la participation au sein des entreprises de moins de 20 employés.

3.8 Situation d'emploi

- ⇒ En 1997, le taux de participation des travailleurs à temps plein à la formation liée à l'emploi était de 2 % supérieur à celui des travailleurs à temps partiel.
- ⇒ Entre 1991 et 1997, le taux de participation des travailleurs à temps plein a diminué de 3 %, celui des travailleurs à temps partiel de 2 %.
- ⇒ Les données relatives à la durée de la formation indiquent que les travailleurs à temps partiel ont systématiquement reçu plus de formation entre 1991 et 1997. (Il est possible d'expliquer ce phénomène en considérant la formation initiale reçue par ces travailleurs.)

TABLEAU 13

Variation du temps consacré à la formation par les travailleurs à temps plein et à temps partiel entre 1991 et 1997

	1991	1993	1997
Travailleurs à temps plein	99	101	121
Travailleurs à temps partiel	259	291	338
Total	118	126	158

3.9 Tendances et comparaisons entre les provinces

- ⇒ De 1991 à 1997, l'écart entre le taux de participation du Québec et la moyenne canadienne s'est creusé de près de 7 points de pourcentage.
- ⇒ Cet écart par rapport à la moyenne canadienne dépasse les 10 points de pourcentage quant au taux de participation de la population occupée, toujours de 1991 à 1997.
- ⇒ L'augmentation du nombre annuel d'heures par participant consacrées à la formation a été forte au Québec, entre 1991 et 1997, passant de 140 à 234 heures.
- ⇒ Le nombre annuel d'heures par habitant consacrées à la formation est passé de 38 à 48 heures, entre 1991 et 1997.
- ⇒ La participation des diplômés universitaires a diminué entre 1991 et 1997, passant de 48,8 % à 40,3 %.
- ⇒ Toujours de 1991 à 1997, des baisses plus importantes sont enregistrées chez les personnes qui ont fait des études postsecondaires partielles (41 % à 24,7 %) et les personnes qui ont un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires (41,1 % à 25,1 %).